

Monsieur Alain BAQUE
Maire de MAUVEZIN
MAIRIE
1 Place de la Libération
32120 MAUVEZIN

Auch, le 16 Avril 2021

Le Président

Nos réf : BM/CL/MSL/CC
Objet : DUP entrainant mise en compatibilité du PLU de MAUVEZIN

Siège Social

Route de Mirande - BP 70161
32003 AUCH CEDEX
Tél. : 05 62 61 77 77
Fax : 05 62 61 77 07
Email : ca32@gers.chambagri.fr
www.gers-chambagri.com

Monsieur le Maire,

En réponse à votre consultation concernant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de MAUVEZIN afin de mettre en conformité la station de captage d'eau potable de l'ESTANQUE, nous avons l'honneur, après étude du dossier par nos services, d'émettre un avis favorable sous réserves.

Nous avons pris bonne note que la mise aux normes de ce captage d'eau potable, situé en zone agricole, est d'intérêt général et permettra de desservir 11 communes et plus de 2 000 foyers.

Les travaux de conformité incluent la réalisation de deux bassins de stockage d'eau brute, d'un bassin tampon d'eau pluviale, et la création d'un règlement.

Ce dernier mettra en place des périmètres de protection, à l'intérieur du bassin versant de la Gimone et de ses principaux affluents, qui seront contraignants pour l'activité agricole.

Nous souhaitons donc que les agriculteurs concernés par ces périmètres de protection reçoivent, avant l'enquête publique, une information spécifique les avisant des contraintes.

En temps utile, nous serons très attentif au contenu de ce règlement écrit et graphique, afin qu'il ait le moins d'impact possible sur l'activité agricole.

En effet, nous restons très attachés à ce que ce projet, même s'il résulte d'une déclaration d'utilité publique, ne compromette en rien l'activité et le développement des exploitations agricoles du secteur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Bernard MALABIRADE

